REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax-FSEG Sfax

	Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt ***Consultation N° 7_PAQ-CC3-DIGI_CRM***	

Objet : Sélection d'un consultant individuel pour une formation « Technologie Blockchain et utilisations Marketing »

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 8590 -TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRST) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PromESsE), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG DE SFAX) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du Projet d'un master co-construit intitulé ***«Mise en œuvre d'un master professionnel co-construit en CRM et transformations digitales (DIGI-CRM) pour une meilleure adéquation de la formation aux besoins du marché et de l'emploi ».***

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : **« Formation des étudiants et enseignants en technologie blockchain et utilisations en marketing ».**

Dans le cadre de ce projet, FSEG Sfax invite, par la présente demande, les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition (conformément aux termes de références en annexe) pour une formation qualifiante en technologie blockchain au profit des étudiants et enseignants du master DIGI CRM (CRM et transformations digitales).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence en annexe à cet avis ou par mail à l'adresse électronique : **meriam.belkhir@fsegs.usf.tn** pour toute clarification complémentaire.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de FSEG de Sfax au plus tard **le 18 avril 2022 à 10h,** sous plis anonymes à l'adresse suivante :

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax
Route de l'aéroport Km4, 3018, Sfax
(Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

L'enveloppe extérieure doit comporter, outre l'adresse, la mention : **« A NE PAS OUVRIR » Consultation N° 7: PAQ-CC3-DIGI_CRM : Sélection d'un consultant individuel pour la formation en « Technologie Blockchain et utilisations Marketing »:**

Dans cette enveloppe, chaque soumissionnaire est appelé à remettre deux enveloppes ; à savoir une **proposition technique** et une **proposition financière**.

Une fois la remise de son pli faite, le soumissionnaire ne doit ni le retirer, ni le modifier, ni le corriger sous aucun prétexte.

LU ET ACCEPTE PAR :

LE CONSULTANT INDIVIDUEL

A ……. , Le ……

LE DOYEN DE FSEG SFAX
Pr. Younes Boujelbene

A Sfax Le 04/04/2022



République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Sfax

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Projet PAQ_CC3_DIGI CRM

Intitulé du projet « Mise en œuvre d'un master professionnel co-construit en CRM et transformations digitales (DIGI-CRM) pour une meilleure adéquation de la formation aux besoins du marché et de l'emploi ».

Termes de références

Formation qualifiante des étudiants et enseignants du master DIGI CRM en « Technologie Blockchain et utilisations Marketing »

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....
2. OBJECTIFS DE LA MISSION
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION
4. TACHES A REALISER.....
5. LIVRABLES.....
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DE l'EXPERT
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT.....
10. CONFLITS D'INTERET.....
11. CONFIDENTIALITE

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'accord de prêt n° 8590 -TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRST) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PromESsE), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEG DE SFAX) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du Projet d'un master co-construit intitulé ***«Mise en œuvre d'un master professionnel co-construit en CRM et transformations digitales (DIGI-CRM) pour une meilleure adéquation de la formation aux besoins du marché et de l'emploi ».***

La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant : **« Formation des étudiants et enseignants en technologie blockchain et diverses utilisations en marketing ».**

Dans ce cadre, le MESRS se propose de confier à un consultant individuel la mission d'assurer cette formation.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont les suivants :

- Former les étudiants et enseignants à la technologie BLOCKCHAIN
- Initier le public cible, à travers des cas pratiques/études de cas, aux différentes utilisations de la blockchain dans un contexte marketing (ads, fidélisation, metaverse, paiements électroniques, …).
- Permettre aux étudiants, futurs diplômés, de connaître les étapes de gestion d'un projet de mise en place de la technologie blockchain dans une entreprise ainsi que les enjeux à prendre en considération notamment sur le plan Marketing, relation client et transformations digitales.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Les étudiants et enseignants du master professionnel en CRM et transformations digitales (DIGI CRM FSEG Sfax).

4. Livrables

- Le support de formation ainsi que toute autre ressources pédagogique utilisée et pouvant être dédiée aux apprenants.
- Le rapport de formation (1 à 2 pages) incluant le programme de formation ainsi que l'évaluation en fin de formation de la part des apprenants.

L'envoi du rapport final de la mission devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

5. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation aura lieu en présentiel à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (Salle master DIGI CRM). La durée de formation est de 1 jour.

6. MOYENS ET RESSOURCES A MOBILISER PAR LE CONSULTANT

Le consultant chargé de la mission prend à sa charge son transport : billet d'avion, transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (Alimentation, etc.).

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DE l'EXPERT

Peuvent participer à cette consultation les experts ayant :

- Un diplôme universitaire (licence/master/doctorat/ingénieur)
- Une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la technologie de Blockchain.

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- **Proposition technique :**
 - Lettre de candidature
 - CV du consultant indiquant les références récentes et pertinentes en missions similaires
 - Dernier diplôme universitaire (copie)
 - Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
 - Qualifications et expérience en matière de formation et/ou consulting avec les pièces justificatives
 - Programme de la formation proposée incluant une proposition détaillée du planning sous forme d'un tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents aspects à évoquer, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
 - Approche didactique de la formation proposée (études de cas, formation-action, …)
- **Proposition financière : L'offre financière du consultant**

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

La sélection du consultant individuel est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Mai 2004, mises à jour en Janvier 2011 ». **Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue.**

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères de sélection		Soumissionnaire 1 ……	Soumissionnaire 2 ……
Qualifications et compétence du formateur **(50 pts)**	Expérience professionnelle du consultant en lien avec la mission - **[note sur 30]**		
	Expérience professionnelle générale du consultant [**note sur 10]**		
	Références du consultant dans des missions similaires **[note sur 10]**		
Adéquation du programme de formation **(50 pts)**	Plan de formation proposé et adéquation avec les objectifs de la mission **[note sur 20]**		
	Pertinence du programme de formation par rapport aux besoins spécifiés et lien avec le domaine marketing **[note sur 20]**		
	Moyens didactiques prévus - **[note sur 10]**		
Note obtenue			

Un Procès-Verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par le CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.